

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
(résultant de la ScC-SC2)

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE
LA PIE-GRIECHE GRISE (*Lanius excubitor excubitor*)
À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION
UNEP/CMS/COP12/DOC.25.1.18**

RECOMMANDATIONS POUR LA COP 12

- Recommandé pour adoption.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT

- Il est recommandé de rééditer la carte de la répartition (page 6, voir ci-dessous).

**COMMENTAIRES SUR DES SECTIONS SPÉCIFIQUES, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES
PROPOSITIONS DE RÉVISION DU TEXTE**

- Page 6, carte
- La carte de la répartition doit indiquer les limites de l'aire de répartition considérée aux fins de l'inscription, qui s'étend jusqu'à l'Oural à l'est.